



M. le Maire de Lescar
Hôtel de ville
Allée du Bois d'Ariste
64230 LESCAR

à PAU, le 25 décembre 2019

Objet : Hauban Nord et Transit dans Lescar

Monsieur le Maire,

Nous avons lu avec grand intérêt votre intervention dans la presse écrite locale concernant le nouveau « hauban » nord de Sauvagnon, où vous faites part de vos craintes à voir encore augmenter le trafic de transit dans le centre de Lescar.

Vous savez notre opposition à l'ouverture d'une telle voie rapide. Nous étions présents à son inauguration. Pas du côté de ceux qui coupent le ruban, mais plutôt de celui du militant qui s'est fait agresser par la Gendarmerie et embarquer pour vingt quatre heures de garde à vue.

A la suite de cet incident, nous sommes également intervenus par voie de presse pour justifier notre opposition à l'ouverture d'une voie rapide qui ne fera qu'aspirer de nouveaux véhicules motorisés vers l'agglomération, sans aucune volonté de changer les habitudes de mobilités en proposant des alternatives durables. Nous adhérons pleinement à votre volonté de réduire le trafic de transit dans le centre-ville de Lescar. Cet objectif est de notre point de vue complémentaire d'une réduction de l'usage de la voiture au profit d'une multiplication par trois de la part modale vélo, comme cela est prévu dans le Plan Vélo national et dans ses retranscriptions locales (notamment les Plans de Déplacement Urbains).

Il n'y avait pas besoin de ce « hauban » pour rendre insoutenable le trafic de transit dans le centre de Lescar. Les 3000 voitures que vous évoquez sont déjà présentes aujourd'hui. Dimanche 15 décembre à 18h, j'ai personnellement mesuré plus de 600 véhicules par heure dans la rue du Bié Grande. Le transit motorisé Nord-Sud déjà existant est un enfer pour les riverains et pour ceux qui ont déjà choisi une autre mobilité. De plus, il n'est nullement justifié par un gain de temps, quand les applications de navigation (et les tests grandeur nature) donnent des temps quasiment équivalents en empruntant la rocade ou les rues de centre-ville. Voir estimations Google Figure 1.

L'élimination de ce trafic de transit est l'objectif premier des propositions que nous ferons aux candidats aux Municipales à Lescar. C'est d'ailleurs à l'occasion d'une rencontre avec Mme Revel que cette problématique majeure nous a été présentée. Notre groupe de travail Aménagements a mené ses réflexions pour aboutir à la conclusion qu'il semble impossible de réduire ce transit par une complexification du plan de circulation dans Lescar, tant les options sont plus que limitées par la faible densité du réseau viaire pouvant accueillir ce trafic de transit.

Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport



Page 1/3

Association « Pau à Vélo »
MJC Berlioz 84 avenue de Buros
64000 PAU / Tél : 07 69 62 75 56
E-mail : pau@fubicy.org / www.pauavelo.fr
Association membre de la FUB
(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

SIRET 533-208-724-00013 • APE 9499Z

Nous avons retenu, et présenté à nos adhérents lors de notre récente Assemblée Générale, l'option de **création d'une impasse débouchante dans la rue du Bié Grande** (voir Figure 2). Cette proposition est particulièrement radicale, mais a l'avantage d'un coût financier très limité. Elle consiste à simplement empêcher tout trafic motorisé par la mise en place d'obstacles (démontables pour les interventions d'urgence) dont le franchissement demeure possible pour les modes de déplacement actifs. Par une signalisation idoine en entrée d'agglomération, les automobilistes en transit sont invités à rejoindre la rocade pour contourner le centre-ville. Les clients des commerces et autres personnes désirant se rendre en centre-ville pourront, si besoin, trouver du stationnement en quantité suffisante pour approcher raisonnablement leur destination sans mettre en danger la vie des riverains. La mise en place d'une navette de petit gabarit dans le centre-ville aux heures appropriées (du type de Coxitis à Pau) pourrait compléter le dispositif si le budget le permet.

Toujours afin de limiter voire d'empêcher ce trafic de transit, d'autres options sont envisageables, moins radicales, mais demandant d'avantage d'investissement en aménagements. Deux possibilités viennent rapidement à l'esprit :

- **L'aménagement d'une Zone de Rencontre** au large périmètre, incluant toutes les rues de la Cité (qui mériterait même d'être passée en Aire Piétonne), la rue du Pont Louis, la rue du Bié Grande, les rues du Bialé et du Hiaa (où vous savez notre mécontentement face à l'absence de Double Sens Cyclable), et bien entendu les passages clés de la rue des Frères Rieuepeyrous et la rue Maubec qui sont devenues un enfer aux heures de pointe. Malheureusement, comme pour la zone 30, le passage en Zone de Rencontre ne se décrète pas par des panneaux. Il demande un investissement conséquent pour aménager la rue de façon à faire comprendre à l'automobiliste qu'il n'y est pas le bienvenu. De plus, certaines des voies citées ici sont communautaires. Leur réaménagement en profondeur demanderait donc un travail coopératif avec les services de la Communauté d'Agglomération.

- **La création d'une ZTL, Zone à Trafic Limité**, concept encore peu déployé en France, proche de l'Aire Piétonne, qui consiste à limiter l'accès d'une zone aux seuls riverains autorisés et aux services d'urgence et de livraison. Cette option est beaucoup moins coûteuse en aménagements, mais demande une grande implication des forces de l'ordre qui opèrent le contrôle. La présence d'une gendarmerie en entrée/sortie de cette ZTL pourrait néanmoins faciliter les choses.

Il est trop tard pour s'opposer à ce « hauban » nord. Il est désormais ouvert à la circulation et va amener son flux de voitures à côtoyer les communes de l'agglomération paloise.

Comme exposé ci-dessus, il est à votre portée de réduire et même de mettre fin au trafic motorisé de transit déjà existant et qui ne manquera pas d'augmenter si rien n'est fait. Vous pourriez marquer la fin de votre dernier mandat en communiquant sur les solutions évoquées sans craindre de froisser les électeurs locaux qui seront les premiers à profiter de l'apaisement du centre-ville. La suppression du trafic de transit perturbera d'avantage (mais ils s'en remettront rapidement) les automobilistes extérieurs à la commune qui ont encore pour habitude de sillonner à vive allure dans les rues historiques de Lescar comme on le faisait il y a 50 ans, quand le parc automobile français comptait trois fois moins de voitures et que ses nuisances (y compris meurtrières) étaient encore masquées par l'aura qu'on accordait à l'Automobile avec un grand A. Ensemble, donnons leurs lettres de noblesse aux mobilités durables en apaisant le centre-ville de Lescar pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport



Page 2/3

Association « Pau à Vélo »
MJC Berlioz 84 avenue de Buros
64000 PAU / Tél : 07 69 62 75 56
E-mail : pau@fubicy.org / www.pauavelo.fr
Association membre de la FUB
(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

SIRET 533-208-724-00013 • APE 9499Z

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous restons à votre entière disposition pour échanger sur ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

Hervé LAURENT
en charge du groupe de travail Aménagements,
pour les administrateurs
de l'association « Pau à Vélo »



Figure 1



Figure 2

Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »
MJC Berlioz 84 avenue de Buros
64000 PAU / Tél : 07 69 62 75 56
E-mail : pau@fubicy.org / www.pauavelo.fr
Association membre de la FUB
(Fédération française des Usagers de la Bicyclette)

SIRET 533-208-724-00013 • APE 9499Z